



Service des affaires juridiques, du greffe et des communications

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – Le 2 juillet 2025 à 19 h 15

(Projet de règlement R-2025-201)

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 10 juin 2025, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement R-2025-201 intitulé « **Règlement sur les dérogations mineures** ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 juillet 2025 à 19 h 15, dans la salle du Conseil de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, au 12001, boulevard De Salaberry. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement R-2025-201 vise tout le territoire de la Ville.
4. Ledit projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière par intérim, au 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, du lundi au vendredi, sur rendez-vous.

DONNÉ à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 23 juin 2025.

NANCY GAGNON, greffière par intérim